



Santé des jeunes et conditions de travail en PACA

Groupe régional EVREST PACA : Docteur Sylvie ROMAZINI, Docteur Didier GAUTRAND, Docteur Gérald MAGALLON

<http://evrest.alamarge.org>

Marseille L'Alcazar, le 12 septembre 2013

Plan

- EVREST et la population suivie en 2011-2012
- Où retrouve-t-on les « jeunes » ?
- Des expositions professionnelles vécues différentes ?
- Des problématiques de santé différentes ?
- Ajustement sur branches d'activités et « ouvrier »
- Conclusions et perspectives

EVolution Et RElation en Santé au Travail

Observatoire vivant grâce à un **réseau de médecins du travail volontaires**, basé sur un **questionnaire** simple (recto-verso) permettant d'évaluer les relations Santé-Travail sur un **échantillon** de la population suivie par les services de santé au travail (Infirmier en Santé au Travail ou Médecin du Travail)

4489 salariés nés en octobre d'une année paire recueillies en 2011-2012 par **124** médecins du travail de **18** SST dont 3 autonomes et par les médecins du travail d'EDF-GDF.

509 avait moins de 25 ans – 2380 entre 25 et 44 ans – 1600 45 ans et plus

Vécu des conditions de travail organisationnelles et relationnelles, de la pénibilité physique, des principales expositions professionnelles, de l'organisation de la formation, des modes de vie et des atteintes santé-travail

Avis du professionnel de santé au travail sur l'état de santé, la gêne procurée pour exercer la tâche, le lien avec le travail et le risque pour le maintien dans l'emploi actuel

Caractéristiques comparées de l'échantillon

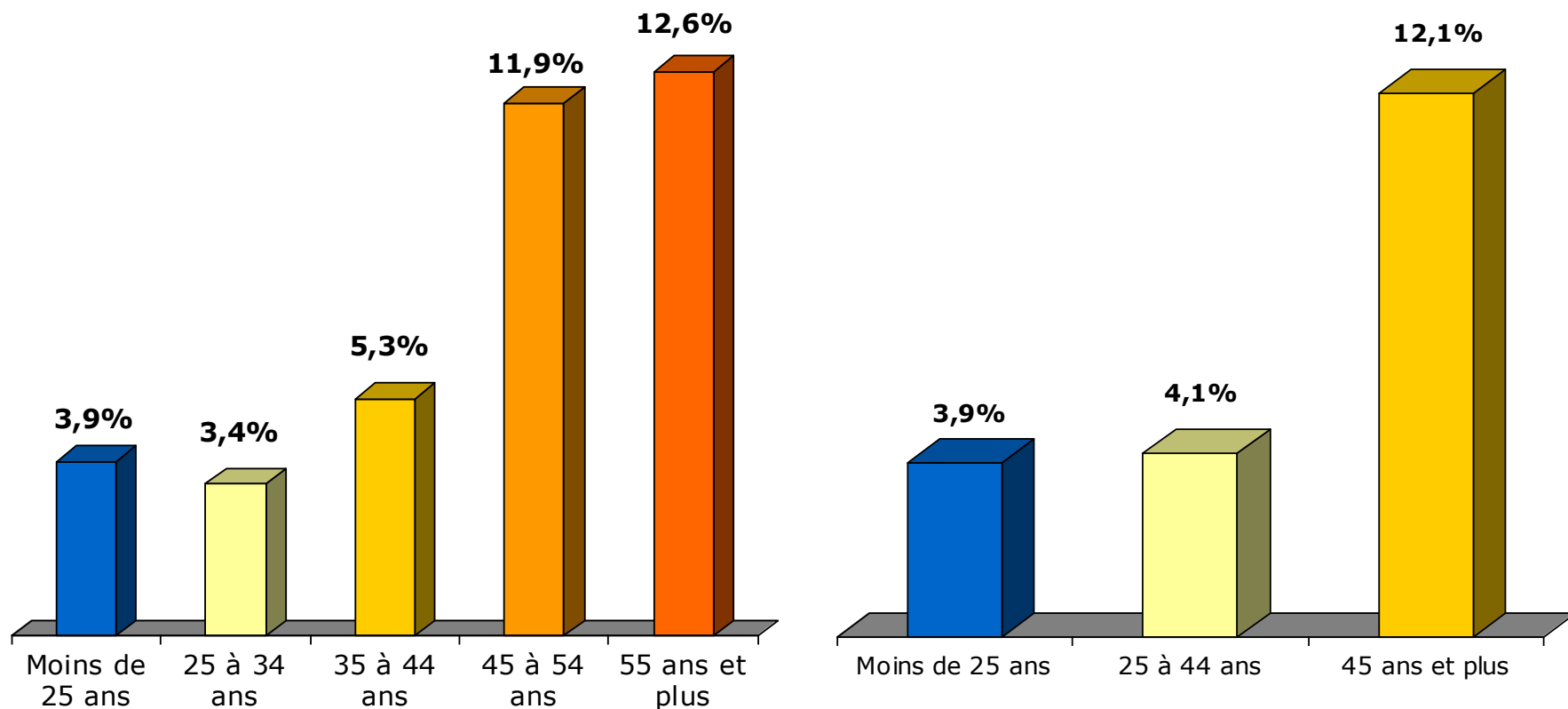
	Echantillon PACA 2011-2012 %	Données INSEE 2010 (DADS) %	Données ACOSS 2011 %
Sexe			
Hommes	54,6	51,4	-
Femmes	45,4	48,6	-
Age			
≤ 24 ans	11,3	14,7	-
25-34 ans	26,4	23,9	-
35-44 ans	26,7	24,6	-
45- 54 ans	25,6	23,9	-
55 ans et plus	10,1	12,9	-
Secteur d'activité			
Agriculture	0	0	0
Industrie	13,3	8,4	12
Construction	5,1	6,5	8,8
Commerce	20	14,5	18,8
Services	61,6	70,5	60,4

- : informations non disponibles

Commentaire

L'échantillon EVREST en PACA ne peut prétendre à la représentativité de l'ensemble de la population salariée. Toutefois il en est proche !

Liens habituels santé au travail - âge



Commentaire :

L'indicateur central de risque pour la santé au travail dans EVREST PACA est le risque pour le maintien dans l'emploi actuel (*non négligeable ou élevé*).

On constate clairement un effet âge à partir de 45 ans.

Les analyses suivantes seront basées sur 3 catégories d'âge : moins de 25 ans / 25 à 44 ans qui sera la catégorie « témoin » / 45 ans et plus.

Où retrouve-t-on les « jeunes » ?

- **Plus fréquemment dans :**
 - Garages
 - Commerces
 - Coiffure
 - Café-Hôtels-Restaurants
- **Moins fréquemment dans :**
 - Services, Assurances, Finances
 - Transport
- **Pas de différence significative pour :**
 - Sanitaire et Social
 - Industries
 - Construction

Commentaire :

Le type d'entreprise conditionne évidemment les expositions probables et donc les atteintes à la santé. Aussi, pour affiner les constats sur les expositions sur les atteintes à la santé, il sera nécessaire de faire des « focus » sur des secteurs d'activité limités ou sur des catégories socio-professionnelles.

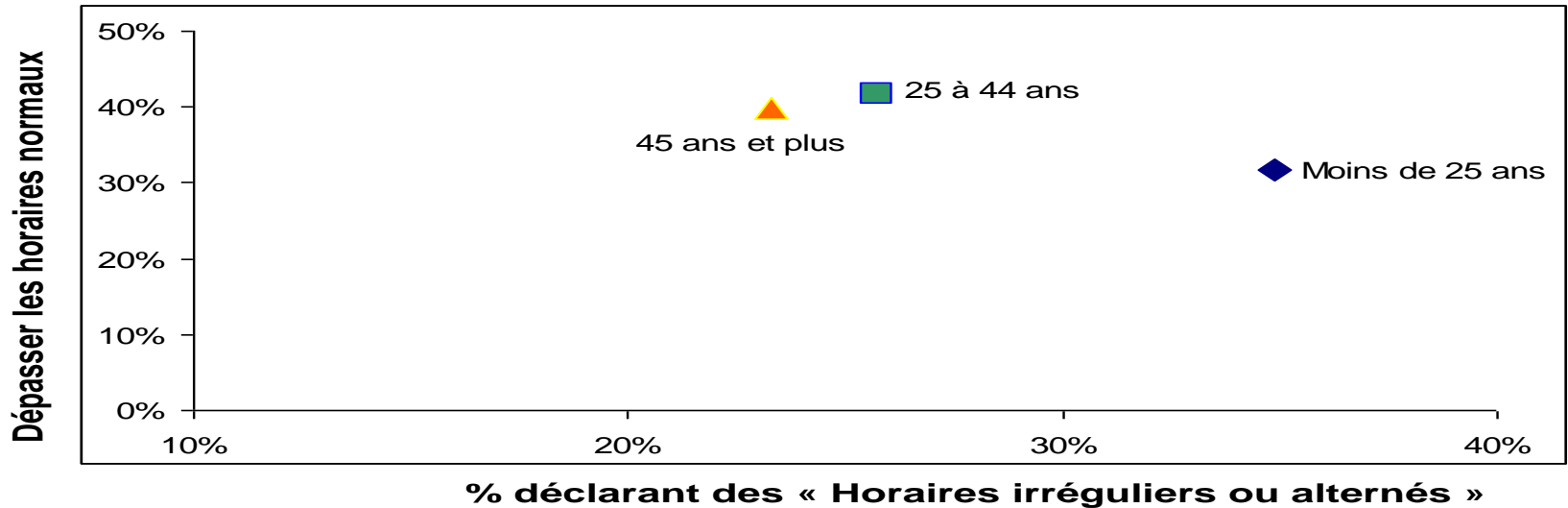
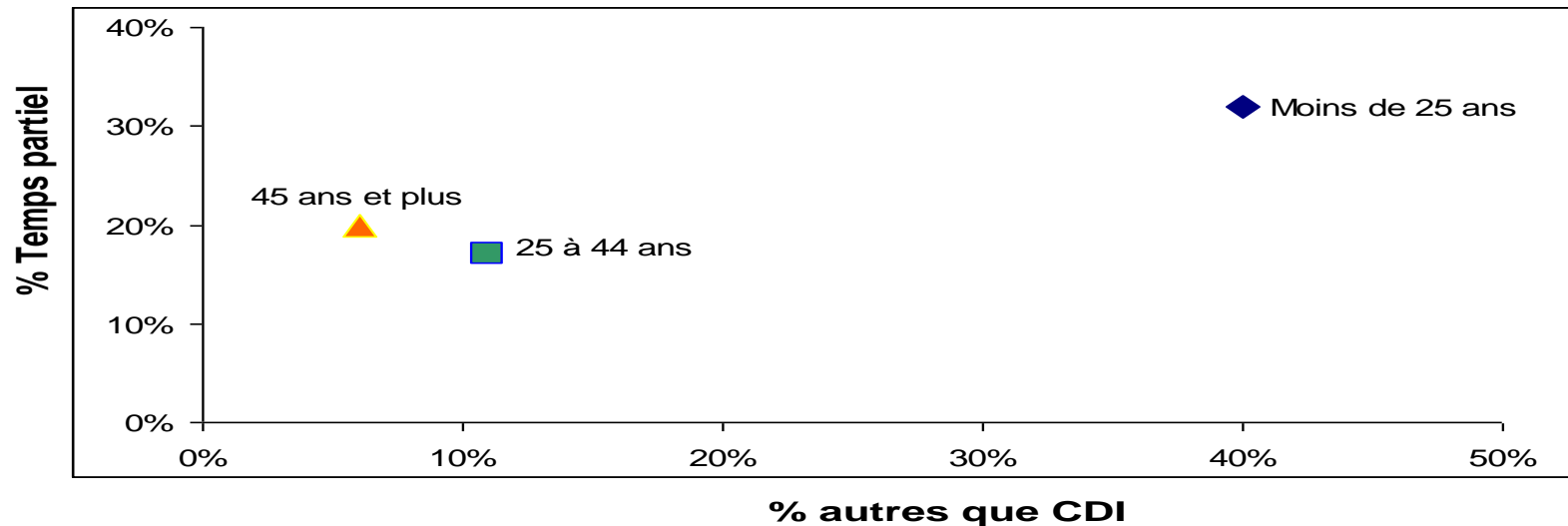
Où retrouve-t-on les « jeunes » ?

- **Plus fréquemment dans :**
 - Les entreprises de moins de 10 salariés
 - Employés ou ouvriers
 - En visite d'embauche
- **Moins fréquemment dans :**
 - Les entreprises de plus de 200 salariés
 - Cadres ou professions intermédiaires
 - En visite périodique
- **Pas de différence significative pour :**
 - Entreprises entre 11 et 199 salariés
 - Autres types de visites médicales

Commentaire :

Le type de visite médicale générant le questionnaire est aussi un biais potentiel dans les réponses obtenues. On sait qu'en « embauche », la déclaration de problèmes de santé au travail est souvent « timide » !

Contrat, temps et horaires de travail



Commentaire :

Les moins de 25 ans se distinguent nettement des autres catégories d'âge ! Contrats plus précaires et à temps partiel, Horaires de travail plus irréguliers, mais moins grande proportion déclarant dépasser les horaires normaux.

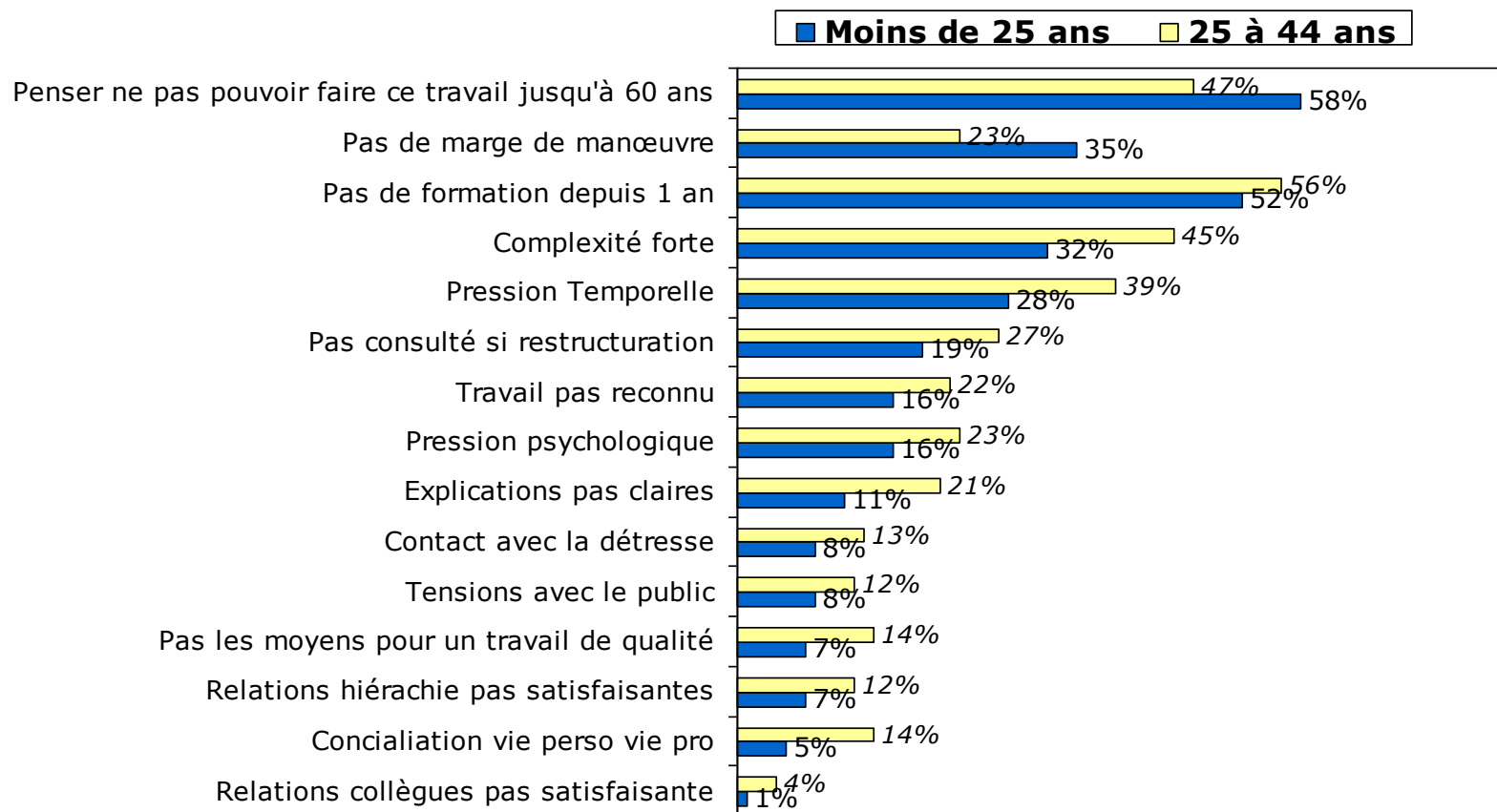
Des expositions sans différence significative

- Agents biologiques
- Bruit
- Gêne sonore
- Chaleur ou froid intense
- Intempéries
- Exposition solaire intense
- Rayonnements ionisants
- Vibrations
- Travail de nuit

Des expositions différemment signalées

- **Plus fréquemment signalées :**
 - Contraintes physiques (mais estimées non pénibles) :
 - Postures contraignantes, manutention, gestes répétitifs, debout prolongée, déplacement à pieds
 - Produits chimiques
 - Poussières et fumées
 - AT
 - Contact avec le public
- **Moins fréquemment signalées :**
 - La plupart des facteurs de RPS
 - Les contraintes visuelles
 - La conduite routière prolongée
 - Les déplacements à l'étranger
 - Les champs électromagnétiques

Moindre exposition au RPS ?



Troubles psychiques « gênants » le travail : 6% contre 10% et 14% **

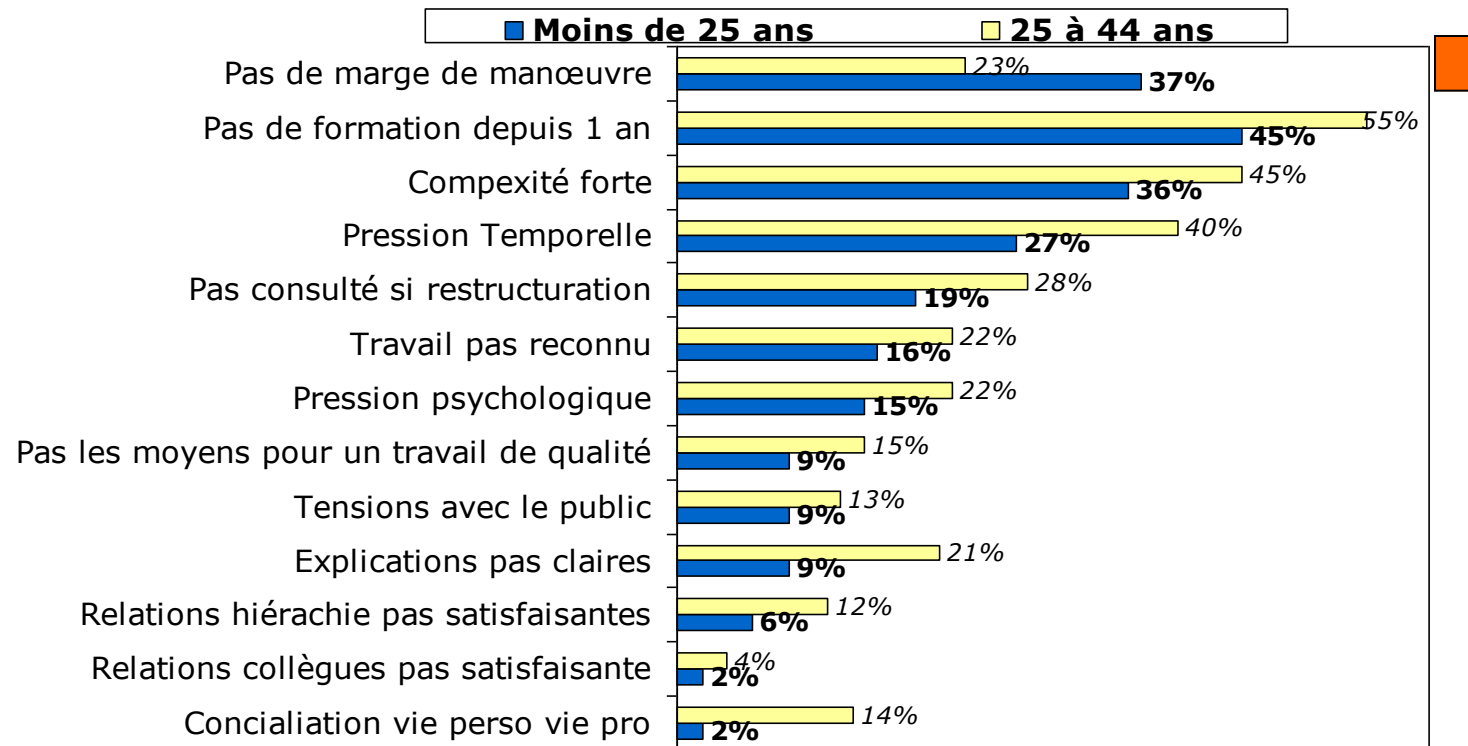
Troubles psychiques en lien avec le travail : 8% contre 10% et 14% *

Commentaire :

Plus on est jeune, moins on pense pouvoir faire ce travail jusqu'à 60 ans !

Le seul facteur de risques psychosociaux retrouvé plus marqué chez les moins de 25 ans est le fait de ne pas pouvoir choisir la façon de procéder. Tous les autres facteurs de risque sont moins souvent déclarés.

Moindre exposition au RPS en ajustant sur la branche d'activité (commerce + service)



Mêmes constats que globalement (seuls la Soutenabilité et le contact avec la détresse sortent de la signification).

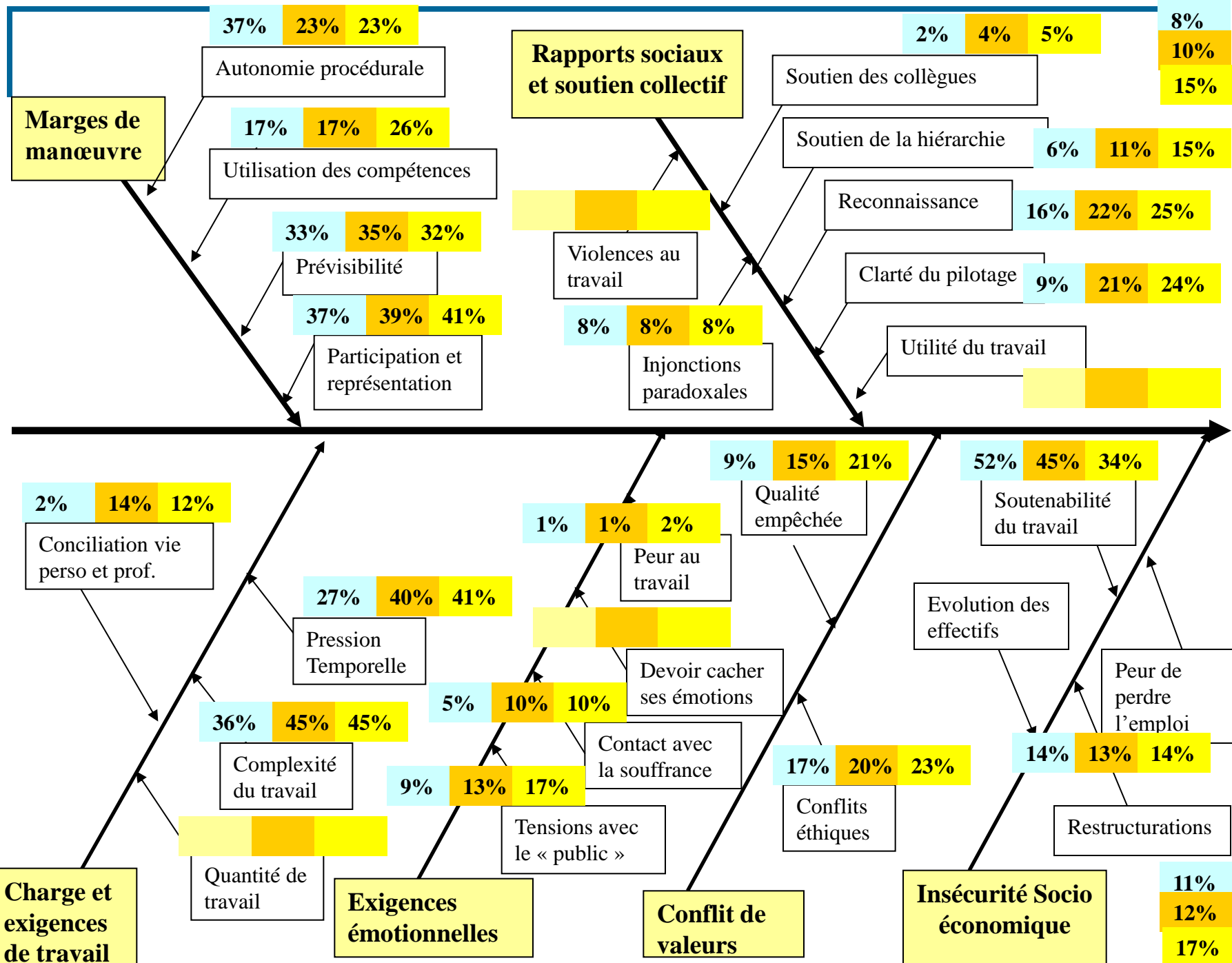
NB commerce + service = 260 moins de 25 ans – 1313 25 à 44 – 780 45 et +

B
i
e
n
-
ê
t
r
e

E
f
f
i
c
a
c
i
t
é

M
a
l
-
ê
t
r
e

D
é
s
i
n
v
e
s
t
i
s
s
e
m
e
n
t



Commentaire de la diapositive précédente :

Pour comprendre les RPS, on peut mettre sur un graphique général tous les items pertinents selon les recommandations du « collège d'experts ».

Ce collège d'experts missionné par le gouvernement en 2008 pour définir les modalités nécessaires pour construire des indicateurs validés des RPS afin de prévoir une grande enquête nationale, a produit deux rapports (octobre 2009 et mars 2011).

6 grandes « familles » de facteurs de risque ont été décrites :

Charge et exigences du travail, Marge de manœuvre, Rapport sociaux et soutien collectif, Exigences émotionnelles, Conflit de valeurs, Insécurité socio-économique.

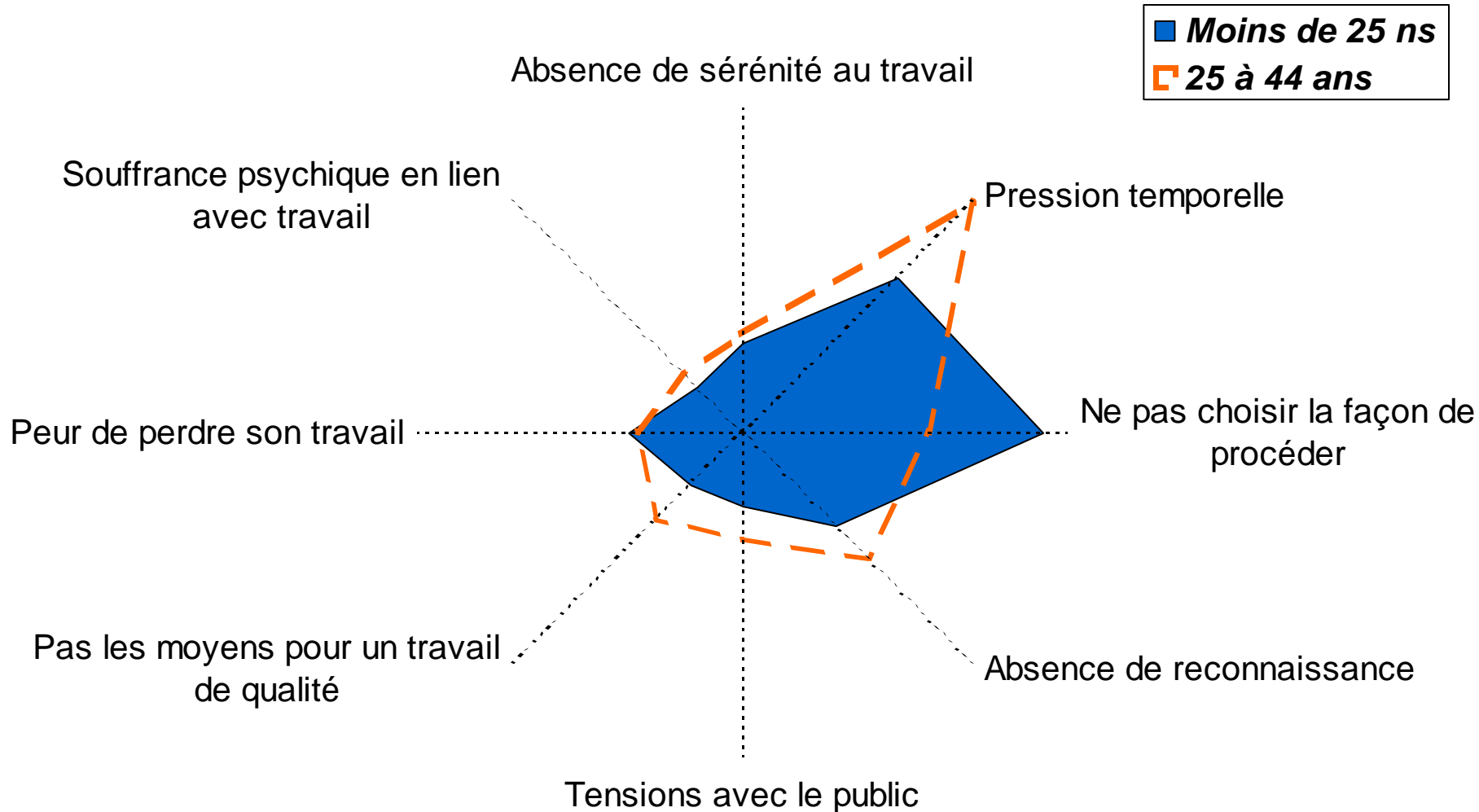
Pour chacune de ces familles, plusieurs « thèmes » peuvent être explorés par des questionnaires validés, qui ont permis de disposer de valeurs en population française dans des enquêtes de référence antérieures.

Les flèches du graphique indiquent le sens de variation de chacun des thèmes et de chacune des familles qui risquent de majorer l'évolution vers le « mal être » au travail.

On aboutit ainsi à une équation à 25 inconnues ! *(dont 19 sont explorées par l'observatoire EVREST)*

L'enjeu de la démarche de prévention sera d'agir pour améliorer les facteurs de l'équation qui apparaissent en lien avec les atteintes à la santé dans l'entreprise étudiée, sans altérer les facteurs qui sont favorables.

Moindre exposition au RPS en ajustant sur la branche d'activité (commerce + service) :



Commentaire :

On remarque sur ce graphique en radar que pour les jeunes, la famille de RPS méritant une attention particulière serait les marges de manœuvres (et tout particulièrement l'autonomie procédurale), par contre pour les plus âgés ce serait surtout la charge de travail.

Des facteurs de pénibilité physique plus présents mais pas plus ressentis comme pénibles

■ Postures contraignantes :	66% / 54%
■ Postures contraignantes pénibles :	26% / 24%
■ Efforts et ports de charges :	62% / 48%
■ Efforts et ports de charges pénibles :	23% / 21%
■ Gestes répétitifs :	80% / 59%
■ Gestes répétitifs pénibles :	17% / 15%
■ Importants déplacements à pieds :	54% / 46%
■ Importants déplacements pénibles :	9% / 9%
■ Station debout prolongée :	73% / 52%
■ Station debout prolongée pénible :	20% / 16%

Mêmes constats en ciblant uniquement les « ouvriers »
avec un sentiment de pénibilité moins important que pour les > 25 ans

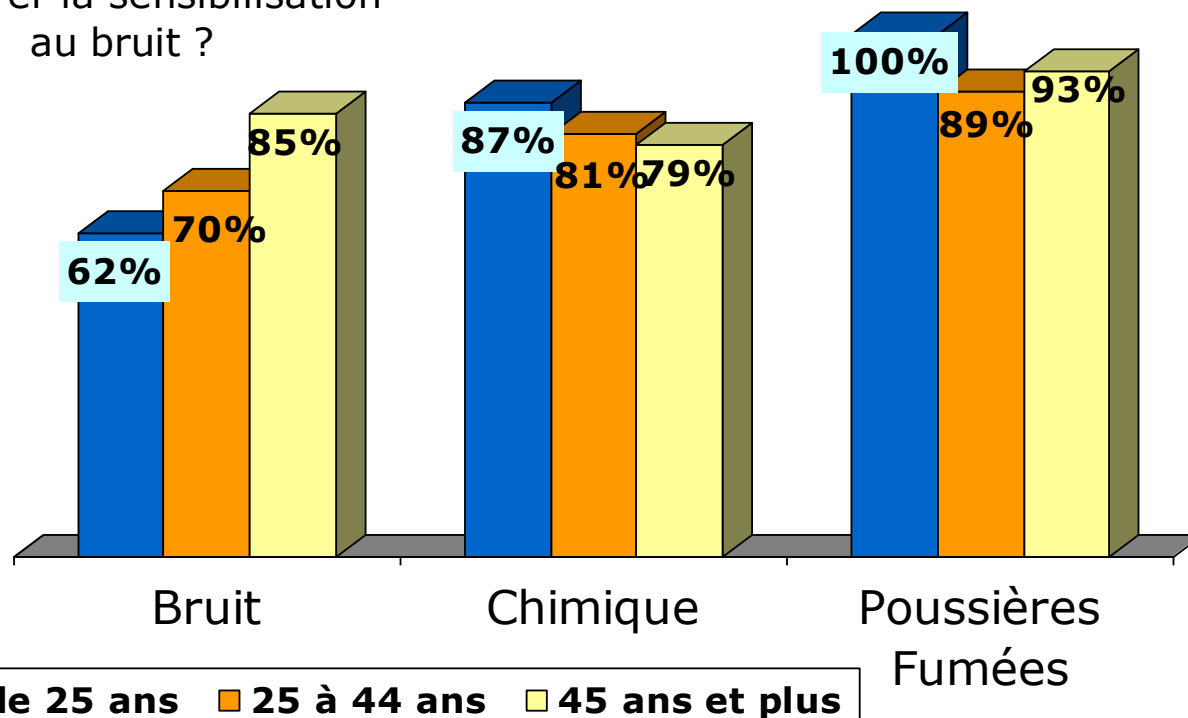
Commentaire :

La présence de facteurs de pénibilité physique est plus souvent déclarée par les moins de 25 ans. Toutefois le sentiment de pénibilité n'est pas significativement plus marqué.

Le focus sur une seule catégorie socioprofessionnelle (les ouvriers) permet de limiter les biais liés aux constats du début.

Focus sur un groupe plus homogène : Mécaniciens et carrossiers dans les garages

Améliorer la sensibilisation
au bruit ?



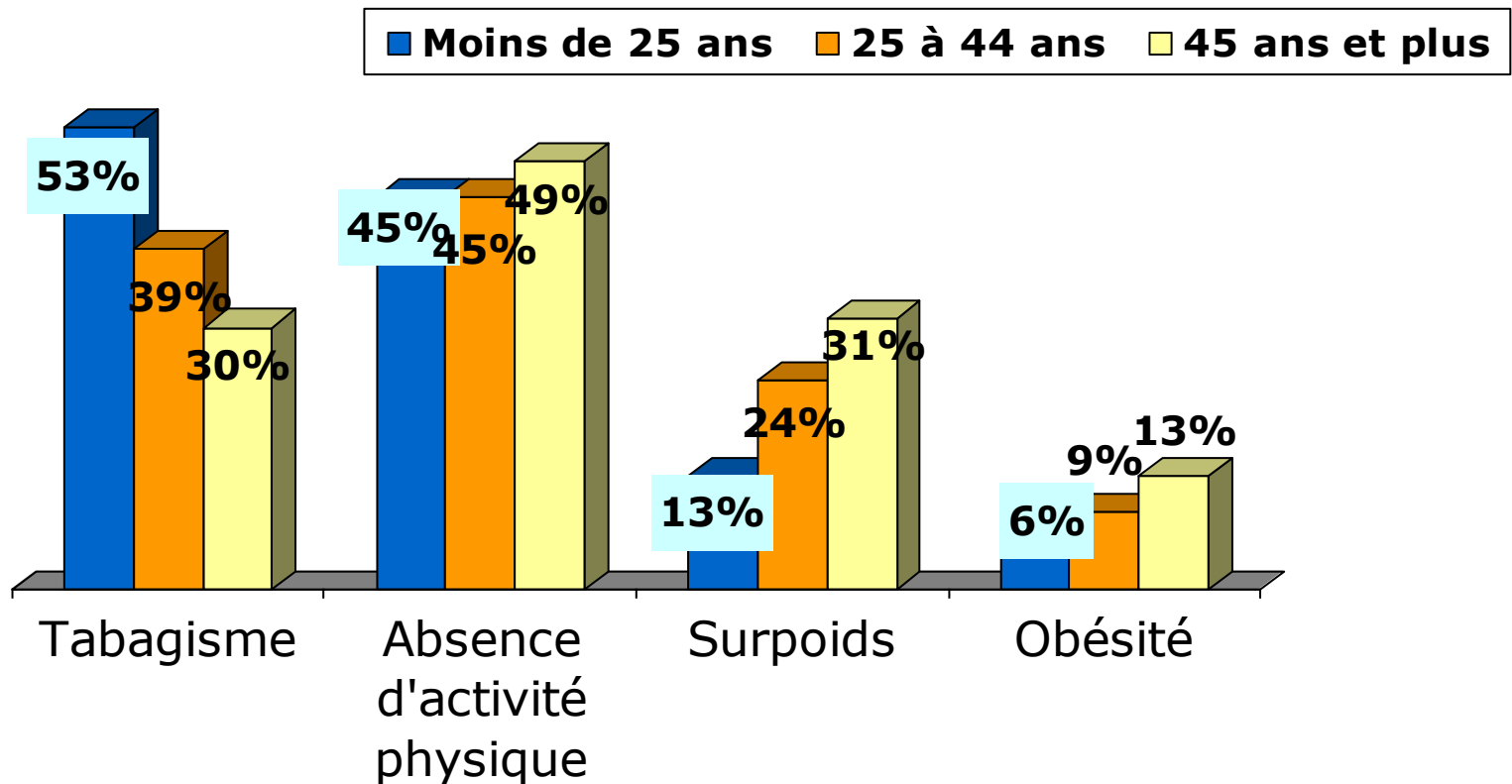
Ce groupe restreint comporte 16 moins de 25 ans,
27 salariés de 25 à 44 ans et 13 salariés de 45 ans et plus

Commentaire :

On peut cibler un groupe très homogène probablement pour des expositions comme le bruit, le risque chimique et les poussières ou fumées : les mécaniciens et carrossiers dans des garages.

L'effectif étant beaucoup plus faible, les tests statistiques ne sont pas significatifs. Toutefois, visuellement, on peut se poser la question de la sensibilisation des jeunes aux enjeux de la prévention des atteintes liées au bruit.

Hygiène vie : plus de fumeur, moins de surpoids et d'obésité



Commentaire :

Des facteurs de risques non directement professionnels pour la santé existent.

EVREST en explore peu, hormis le tabagisme déclaré, l'activité physique et le rapport poids/taille.

Des problèmes de santé moins fréquents que les autres tranches d'âge :

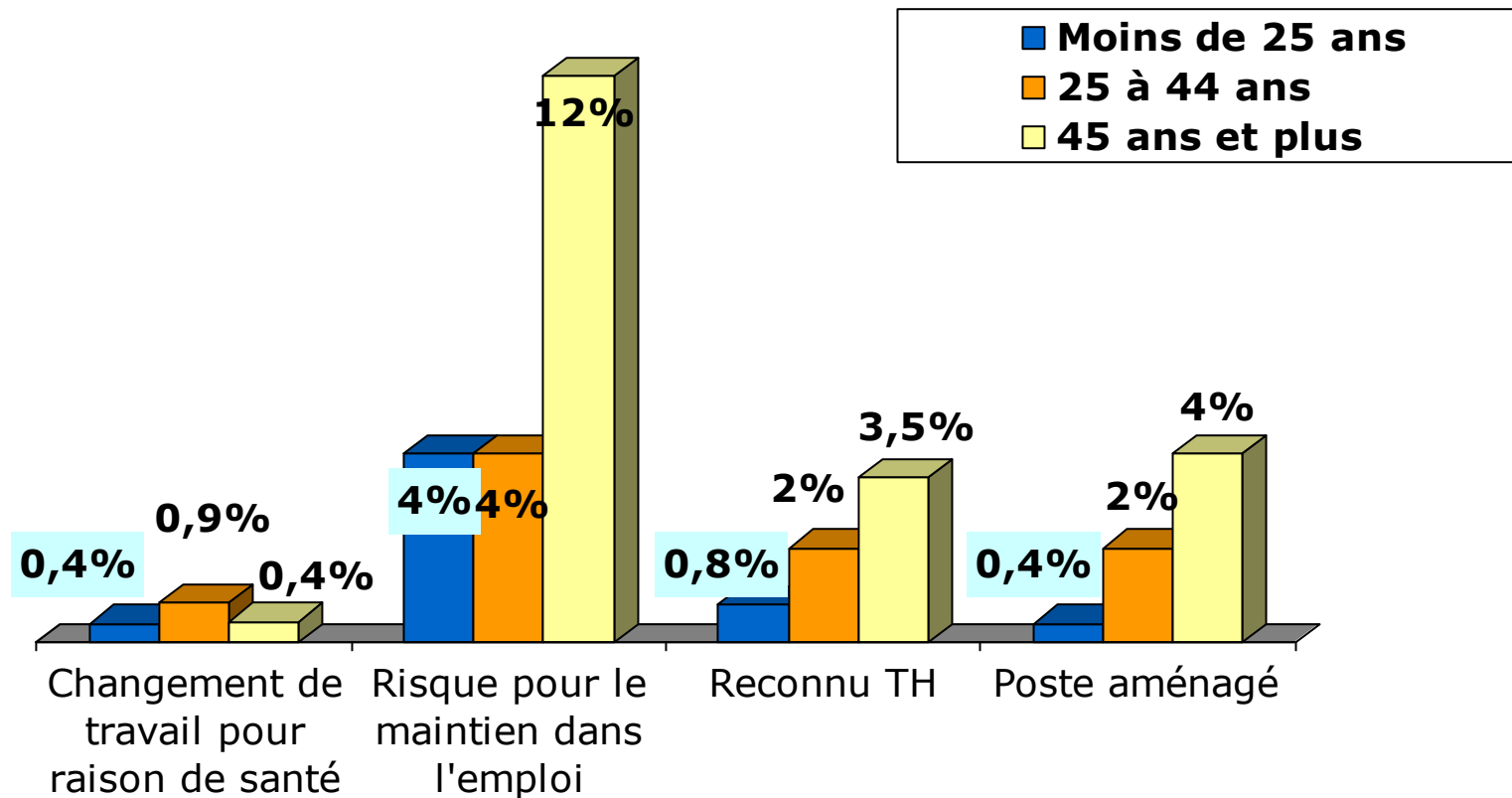
- Moins fréquents que les 2 autres tranches d'âge :
 - Problème cardiovasculaire (1%-4%-16%)
 - Souffrance psychique (14%-20%-26%)
 - Cervicalgies (3%-6%-8%)
- Moins fréquents que les « 45 ans et plus » :
 - Problèmes respiratoires (3%-3%-4%)
 - Problèmes digestifs (3%-4%-6%)
 - TMS (22%-25%-37%)
 - Problèmes auditifs (1%-2%-7%)
 - Pb. de santé en lien avec le travail au cours des 12 derniers mois (14%-16%-22%)
 - Possible MP (2%-3%-7%)
- Sans différence significative :
 - Problèmes dermatologiques (4%-3%-4%)

Commentaire :

On s'attendait à retrouver une moins grande fréquence de problématiques de santé.

Le plus souvent, les différences significatives apparaissent surtout avec les 45 ans et plus.

Risque pour le maintien dans l'emploi ?



Commentaire :

Mêmes constats pour le risque pour le maintien dans l'emploi et ses facteurs.

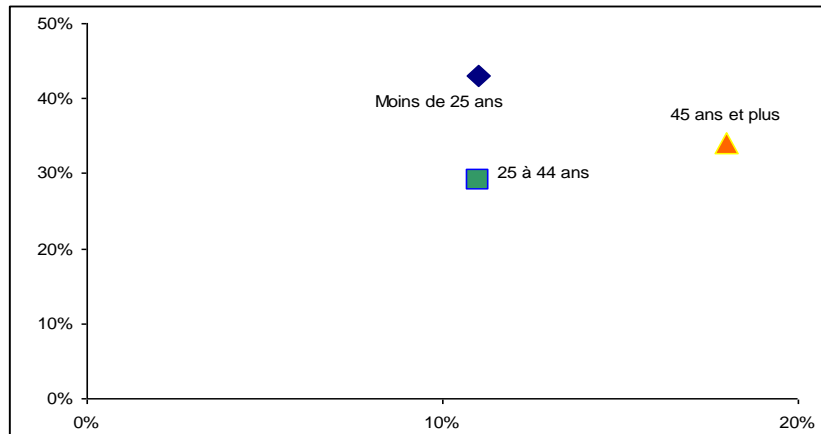
Des problèmes de santé moins fréquents que les autres tranches d'âge :

- Mêmes constats que les 2 diapos précédentes en focalisant sur les branches d'activité « commerce » et « service »
- On retrouve un peu plus fréquemment d'atteinte dermatologique que la tranche 25-44 ans

NB : commerce + service = 260 moins de 25 ans, 1313 de 25 à 44 et 780 de 45 et +

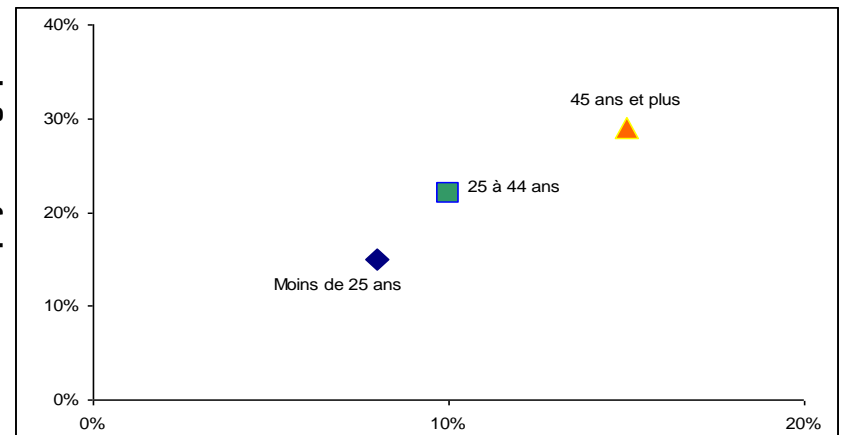
Exemples de liens santé – travail dans « commerces » et « services »

% manutention ou gestes répétés
Ou contraintes posturales pénibles



% TMS estimés en lien avec le travail

% Pression psychologique



% souffrance psychique estimée en lien avec le travail

Commentaire :

On remarque que malgré une plus grande fréquence de facteur de contraintes physiques (*gestes répétés ou effort de manutention ou contraintes posturales*), les moins de 25 ans n'ont pas plus de TMS en lien avec le travail que les 25 à 44 ans et ces 2 tranches d'âge nettement moins que les 45 ans et plus.

Il semblerait donc logique que les moins de 25 ans bénéficient d'un renforcement de la prévention de ces risques par des actions sur le milieu travail et que le suivi santé soit plus concentré sur les 45 ans et plus.

Pour les RPS, l'augmentation du vécu d'exposition et des atteintes à la santé est nette dès les 25 à 44 ans et s'accroît chez les 45 ans et plus.

Conclusions et perspectives

- **A partir des principaux constats :**
 - Expositions physiques plus marquées mais ressenties de manière moins pénibles
 - Facteurs de risques psychosociaux moins ressentis
 - Problématiques de santé moins fréquentes
 - Risque pour le maintien dans l'emploi moindre

- **Quel suivi santé-travail proposé ?**

